



Usagés et intégration

FNG
mars 2009

Ch. de Guillebon



Intégration

- Ce terme est inconnu des familles ,
- Après explication:
- « Ah! C'est une meilleure coordination, ce n'est pas trop tôt »
- Qui va faire ça?:
- Le gestionnaire de cas
- Ça sera qui?
- Là, ça se complique....



Le gestionnaire de cas

- C'est pour les personnes au domicile ?
- Oui, il va prioritairement gérer le maintien au domicile,
- Bon, parce qu'il y a déjà des médecins coordonnateurs dans les maisons de retraite.



Le gestionnaire de cas

- Il appartient à qui?
 - A l'hôpital (consultation mémoire)
 - Au Conseil Général (équipe APA)
 - A Hippocampes (réseau de santé)
 - Au CLIC ou CCAS (avec réticence car il n'y a pas de médecin)
 - Un nouvel organisme (méfiance....)
- *Les structures d'aide à domicile ne sont pas citées*



Le gestionnaire de cas

- Quelle sera son autorité pour faire travailler tout le monde ensemble ?
- ET, finalement :
 - Qu'est-ce qu'un cas? (tous les malades sont des cas)
 - Est-ce, quand les problèmes de santé sont importants,
 - Quand il y a beaucoup de problèmes sociaux,
- Le gestionnaire de cas est-il spécialisé?
 - Là, il faut reprendre les explications.....



Le gestionnaire de cas

- En fait les familles n'y croît pas,
- La défragmentation de notre système d'aide et de soins leur parait utopique.
- Mais , **il est souhaité**, car il simplifierait la vie des usagés.



Avis des familles

- « Ne pas oublier que sans malade, sans famille, il n'y aurait pas de gestionnaire de cas. »
- « C'est le professionnel qui doit s'adapter aux besoins des malades et des **familles** et pas l'inverse. »



Avis des familles

- Il existe de multiples services mais ;
 - parce qu'ils sont nombreux,
 - qu'ils dépendent de tutelles diverses,
 - que leur attribution répond à des conditions spécifiques,
 - Ils sont souvent méconnus des familles
 - Et ne sont pas forcément adaptés à certains cas individuels.



Avis de la présidente

- Beaucoup de monde pense déjà faire de la gestion de cas,
- Plusieurs structures revendiquent, la compétence d'évaluer, la légitimité de gérer, l'autorité nécessaire pour assurer l'interconnexion des systèmes de soins et d'aide humaine.
- Bonjour la négociation!



Rôle des Associations de Familles dans l'intégration des services

- Ferons-nous partie du processus de repérage des situations cibles?
- Serons nous reconnus comme capable de participer à l'évaluation des besoins?
- Serons-nous informé du suivi?
- Des échange d'informations pourront-elles être possibles?
- Notre spécificité « Alzheimer » sera-t-elle reconnue?



Conclusion

- **Faire partie intégrante d'une prise en charge idéale où chacun reconnaît la compétence des autres intervenants et ses propres limites, c'est une excellente motivation pour les associations d'usagers.**